

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20036 - 77EME ANNÉE

Lettre ouverte de la Section PCR du Port

« La politique du logement au Port : Omissions, retards, gaspillage de l'argent public »

« Il y a une constante chez le maire : c'est sa volonté de vouloir effacer le travail fait avant lui pour mieux se l'accaparer et s'octroyer ainsi l'image d'un élu dynamique », souligne la Section PCR du Port qui donne plusieurs exemples à l'appui de sa démonstration.

Le numéro de novembre 2021 du bulletin municipal 'Le Port Koméla' a consacré un dossier sur la politique du logement de l'actuelle municipalité.

N'ayant ni bilan ni projets phares à mettre à son actif, le maire se livre à un exercice où il excelle : la récupération et l'appropriation du travail de son prédécesseur. Sans vouloir être exhaustif, en voici quelques exemples.

Le maire actuel n'a pas initié l'offre diversifiée de logements

Il reprend à son compte, sans le dire, l'orientation de son prédécesseur de diversifier l'offre de logements dans notre commune, afin de répondre aux besoins de toutes les catégories de la population. Cette volonté, en effet, a été traduite par Jean-Yves Langenier qui a initié, avec des investisseurs publics ou pri-

vés, un certain nombre d'opérations comportant des logements de catégories intermédiaires, dans le Centre ville ou ailleurs, et dans les grands projets "Mail de l'Océan" et "Ville et Port" portés directement par la Ville. Dans le but de rééquilibrer l'offre il fallait mettre sur le marché des logements d'un certain standing. Mais malheureusement on est obligé de constater que depuis 2014 les opérations concernées sont pratiquement à l'arrêt.

... ni initié la réhabilitation du parc ancien

Contrairement à ce que le maire laisse entendre, la réhabilitation du parc ancien de la SHLMR, SEMADER et SIDR, pour ne citer que les bailleurs sociaux les plus importants, a toujours été une préoccupation de l'ancien maire.

À titre d'exemples on peut citer :

- d'abord la rénovation de la ZAC 1 avec l'Agence nationale de rénovation urbaine ;

- puis la rénovation urbaine des quartiers Ariste Bolon (Cotur) et SIDR Haute : pour bénéficier des crédits du nouveau Programme National de Rénovation Urbaine,

dès octobre 2011 les études sont lancées ;

- et ensuite la signature par Jean-Yves Langenier en décembre 2013 d'un protocole de partenariat avec la SEMADER. Ce protocole comportait un important volet de réhabilitation sur la quasi-totalité des groupes de logements de ce bailleur au Port. Le coût prévisionnel était estimé à 31,2 millions d'euros et les travaux devaient être réalisés de 2014 à 2018. Si en 2021 ils ne sont toujours pas finis, Olivier Hoarau ne peut pas pour autant affirmer qu'il a "initié" en la matière.

Tout reprendre à zéro entraîne retards et gaspillage

Un autre aspect à souligner dans la gestion des affaires de la commune par Olivier Hoarau, c'est le gaspillage de l'argent public.

La Résidence pour Personnes Âgées (la RPA) dénommée la Palmeraie est un exemple édifiant. C'est un projet de l'équipe municipale d'avant : la parcelle de terrain avait été réservée, une société spécialisée dans la réalisation et la gestion d'établissements de ce type avait été retenue, des études engagées et des élus et des citoyens avaient

été associés à la réflexion dans l'objectif de faire un équipement le mieux adapté possible au mode de vie des futurs résidents.

Tout ce travail, alors qu'il a déjà coûté beaucoup d'argent à la commune, a été annulé par Olivier Hoarau qui a décidé de repartir de zéro en faisant appel à une autre société et par conséquent en engageant de nouvelles dépenses pour la commune. La livraison a pris plus de 6 ans de retard.

Le maire fera de même pour le

projet "Ville et Port", il change le nom de l'opération qui devient "Les portes de l'Océan" et il change de concessionnaire : il résilie le contrat de la Sédré en 2014 et il signe un autre contrat de concession avec la SEMADER. Dans ces 2 cas ("la Palmeraie" et l'opération "Ville et Port"), la commune devra payer les frais de résiliation et les surcoûts occasionnés par les années de retard (augmentation du coût du fret, des matériaux de construction...)

On le voit, il y a une constante

chez le maire : c'est sa volonté de vouloir effacer le travail fait avant lui pour mieux se l'accaparer et s'octroyer ainsi l'image d'un élu dynamique.

Voilà comment Olivier Hoarau pense pouvoir refaire l'histoire, "avec une gomme" mais malheureusement aussi avec une utilisation abusive de l'argent des contribuables.

La section PCR du Port

« Le seul endroit au monde à l'heure actuelle où les conditions semblables à la famine ont été provoquées par le climat et non par les conflits »

Faim à Madagascar : l'ONU appelle à solidarité avec les victimes du changement climatique

L'ONU renouvelle son appel à la solidarité avec Madagascar : « Au moins 1,3 million de personnes dont 30.000 souffrant de la faim ont besoin d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence dans le sud de l'île, le seul endroit au monde à l'heure actuelle où les conditions semblables à la famine ont été provoquées par le climat et non par les conflits. L'appel à la solidarité de l'ONU recevra-t-il une réponse favorable de la part des institutions qui gèrent de l'argent public à La Réunion ?

Pour l'ONU, la faim dans le Sud de Madagascar est un des principaux problèmes devant mobiliser la communauté internationale. C'est en effet la première fois que le changement climatique est responsable d'une situation aussi dramatique :

« Madagascar est le premier pays confronté à une détresse alimentaire liée au réchauffement climatique. Et la crise de la faim qui sévit depuis plus d'un an dans le sud du pays pourrait s'aggraver dans les mois à venir. C'est l'avertissement lancé début novembre par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies.

Au moins 1,3 million de personnes dont 30.000 souffrant de la faim ont besoin d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence dans le sud de l'île, le seul endroit au monde à l'heure actuelle où les conditions semblables à la famine ont été provoquées par le climat et non par les conflits.

Environ un demi-million d'enfants de la région souffrent de malnutrition et 110.000

d'entre eux risquent de perdre la vie s'ils ne reçoivent pas d'aide, a indiqué le PAM.

Selon l'agence onusienne, Madagascar a souffert de plusieurs années consécutives de sécheresse, ce qui, ajouté aux tempêtes de sable, aux infestations de criquets et aux effets de la pandémie de Covid-19, a plongé l'île d'Afrique australe dans une grave crise humanitaire.

« Lorsque j'ai visité le Grand Sud de Madagascar, j'ai vu le visage humain de la crise climatique mondiale », a déclaré de son côté le Coordinateur humanitaire pour Madagascar, Issa Sanogo.

« Des femmes, des enfants et des familles mangent des cactus ou des criquets pour survivre à cette sécheresse et plus d'un demi-million d'enfants souffrent

de malnutrition aiguë. Cela se produit dans un pays et une région qui ont le moins contribué au changement climatique », a-t-il ajouté, appelant la communauté internationale à augmenter de toute urgence son soutien aux personnes confrontées à la faim dans le sud de Madagascar.»

Premiers réfugiés climatiques de notre région

C'est donc à moins de 1.000 kilomètres de La Réunion qu'a lieu ce dramatique fait sans précédent : la première famine causée par le changement climatique. Elle touche un pays qui n'a que très peu contribué à la pollution de l'atmosphère par les gaz à effet de serre qui favorisent le réchauffement climatique.

Une baisse de 50 % des pluies au cours des 10 dernières années a considérablement changé le paysage, transformant en désert des zones de culture. Se pose alors la question de l'habitabilité de certaines régions, s'il n'est plus possible d'y pratiquer l'agriculture pour nourrir la population.

C'est pourquoi cette première famine causée par le changement climatique est aussi à l'origine des premiers réfugiés climatiques de notre région. Des milliers de personnes ont en effet préféré vendre leurs derniers biens pour quitter une terre devenue inculte et se rendre dans des villes plus au Nord.



Conséquences à La Réunion ?

Si à La Réunion la situation est beaucoup moins dramatique, le changement climatique s'est malgré tout également installé. Il oblige des agriculteurs de Salazie à arroser leur plantation avec de l'eau potable faute de réseau d'irrigation prévu pour cela, et pour cause : Salazie tout comme l'Est de notre île sont considérés comme le château d'eau de La Réunion. C'est pour cela qu'a été mis en œuvre le transfert de l'eau de l'Est vers l'Ouest afin d'utiliser le surplus de l'eau tombée en abondance pour irriguer la région sèche de notre île. Entre la conception du projet et sa réalisation, le changement climatique a eu le temps de s'installer dans notre île. Cela signifie qu'une nouvelle politique de l'eau est nécessaire en prenant

en compte cette donnée qui s'impose à tous.

En attendant qu'une prise de conscience se traduise par des mesures concrètes en ce domaine, l'appel à la solidarité de l'ONU ne pourra rester cette année sans réponse de la part des institutions qui gèrent de l'argent public. En effet, La Réunion est une région européenne qui bénéficie à ce titre d'importants transferts d'argent public pour abonder le budget des institutions. Aux yeux de nos voisins ainsi que de la majorité de la population mondiale, ces milliards d'euros gérés à La Réunion sont une manne. Cet argent peut servir à aider les victimes du changement climatique à Madagascar. Cela permettra aussi de préparer l'avenir en montrant que les Réunionnais sont solidaires de leurs voisins.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Baz plito dsi la mark, ké dsi la soumark

Mézami, si mi di azot in n'afèr, lé possib zot i kroira pa mwin. Lé possib, zot va dir amwin intèl néna bon zidé, bann zidé nèv, bann zidé solide, i pé apiy dossi pou avanssé. Mé poitan sanm pou mwin i fo pran in prékosyon.

Kèl prékosyon ?

Mézami, mi rapèl in zour l'avé in karikatir dann zoinal é tout in bann moune lété apré mète an avan in prozé téi sort dann program Paul Vergès é sète parti kominiss – konmsi zot lété lo linvantèr - Dann fon lo zimaz, l'avé Paul Vergès - an karikatir – apré ékouté é li téi di konmsa :

« Zot la panss mon droi d'otèr ? »...

Pars toute la band té apré volé son zidé sinplomman san kass la tête. Mi rapèl kan Elie lété apré fé in konférens dann gran salon l'otèl de vil, Gilbert Annette, dann son diskour la di fraz-la é m'a rapèl ali toultan. Li la di, si téi falé pèye droi d'otèr Parti kominis, sète-la noré té lo parti lo pli rish La Rényon.

I fo rofléshi la dsi !

Zordi, Paul lé mor dopi sinkan é d'issi d'laba déssèrtin i rode trape dann son program sak zot i panss i pé ansèrv azot. Si Paul lété la, mwin lé sir li nora pa roproush arien pèrsone. Sof pétète in n'afèr : kan zot i pran kékshoz, zot i pran la konklizyon, zot i pran pa tout shomin lo parti é Paul li mèm l'avé fé pou ariv in propozisyon bien konm k'i fo.

An pliss mwin lé sir in pé rant zot lé pa an éta pou sézir sak ni pé apèl la suite dann bande zidé, la filozofi lo projé. La panssé Paul lété pa in liv rossète. Sé pou sa i vo myé baze dsi lamark kédsi lo soumark. Mi panss zot i konpran amwin astère.

Justin